

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

À remplir par le responsable légal et à déposer en mairie.

Je soussigné(e) madame, monsieur (père - mère - tuteur - tutrice) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de téléphones :

Domicile : Portable : Travail :

E-mail : @

☐ Préinscris mon enfant :

NOM : _____ Prénom : _____ G F

Né(e) le ____ / ____ / ____ à _____ (____)

Scolarisé(e) en classe de : _____ à (école/collège /lycée) _____

à « Vacances Citoyennes 2026 » et déclare que mon enfant sera présent du 6 au 10 juillet 2026.

AUTORISATION PARENTALE

J'accepte en inscrivant mon enfant que ce dernier participe à l'ensemble des activités organisées dans le cadre de Vacances Citoyennes 2026,

J'autorise, en cas d'accident ou de malaise, les responsables à prendre toutes les mesures (traitement, transport, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant, selon les prescriptions du corps médical consulté.

Pour toute allergie, un certificat médical est obligatoire. Les enfants ne peuvent être accueillis au sein de l'action vacances citoyennes en cas de fièvre ou de maladie contagieuse.

Aucun médicament ne sera donné à l'adolescent sans présentation de l'ordonnance correspondante et seulement dans le cas où la médication ne peut être prise le matin et le soir.

Contre-indication médicale éventuelle :

.....
.....

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la ville de Saint-Christol-lez-Alès à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre de Vacances Citoyennes ainsi que la publication sur tout support sans pouvoir exiger une quelconque contrepartie et sans que la responsabilité de la commune ne puisse être recherchée à ce sujet : ☐ OUI ☐ NON

AUTORISATION PARENTALE POUR L'UTILISATION DU MINIBUS

J'autorise mon enfant à prendre le minibus proposé par le service Jeunesse et sport de la mairie de Saint-Christol-lez-Alès,

Je m'engage à informer l'agent d'animation référent en cas de changement, concernant les informations fournies sur mon enfant.

ATTENTION : Cette **fiche de pré-inscription** devra être **remise au plus tard le 19 juin 2026 !**
Une **confirmation d'inscription définitive** vous sera transmise par mail ou SMS **au plus tard le 02 juillet 2026.**
Si la pré-inscription est retenue, le représentant légal s'engage à transmettre les documents suivants :

- une photo,
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours.

Nom, prénom et signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé ».

A Saint-Christol-lez-Alès, le juin 2026.